

La Charte Natura 2000

Qu'est ce que c'est?

Elle est à destination des propriétaires de parcelles non bâties comprises dans le site Natura 2000. Il s'agit pour le propriétaire de suivre des engagements de bonnes pratiques n'engendrant pas de surcoût et permettant de favoriser le maintien des oiseaux et de leurs milieux de vie. Le signataire de la Charte bénéficie de l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les parcelles sur lesquelles il s'engage. Si un propriétaire veut s'impliquer dans cette démarche, il n'est pas obligé d'engager toutes ses parcelles.

En 2012, combien y a-t-il de parcelles engagées dans le site?

Le nombre de parcelles engagées est de 147. Ces parcelles recouvrent une surface de 404 ha. Les communes concernées sont : Chassagne, Courgoul, Mazoires, Saint-Floret, Saint-Saturnin, Saint-Vincent, Ternant-les-Eaux, Tourzel-Ronzières et Vodable.

Ci-contre, voici l'exemple de la forêt sectionale d'Auzolette engagée avec l'accord de l'ONF en tant que gestionnaire.



Forêt sectionale d'Auzolette - LPO Auvergne : S. Boursange

Quel travail a été réalisé en 2012 pour la Charte Natura 2000?

Un gros travail d'identification des parcelles cadastrales de taille importante et ayant a priori un attrait pour les oiseaux d'intérêt européen a été réalisé :

- Forêts (milans, aigle, circaète...)
- Landes (engoulevent, busards, alouette...)
- Falaises (faucon et grand duc)

Par la suite les coordonnées des propriétaires de ces parcelles ont été recueillies, afin de pouvoir les contacter. L'envoi des courriers d'information aura lieu en 2013.



Faucon pèlerin - LPO Auvergne : R. Riols

Le Pays des Couzes en images : les prairies

Les prairies riches en fleurs et en insectes sont indispensables pour les oiseaux.



Prairies des Couzes - LPO Auvergne : S. Boursange

Sabine Boursange est l'animatrice du site Natura 2000 du Pays des Couzes.

Vous pouvez la joindre pour toutes les questions qui concernent les actions du site, ou pour des demandes d'information, notamment pour les évaluations d'incidences Natura 2000.

Contact : LPO Auvergne
2 bis Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
Tel : 07.77.82.88.26
sabine.boursange@lpo.fr



Site Natura 2000 du Pays des Couzes

Bulletin d'information n°4
Décembre 2012



2012 deuxième année d'animation

Après les mesures agri environnementales territorialisées (MAET) et un certain nombre de parcelles engagées dans la Charte Natura en 2011, cette deuxième année d'animation a permis l'émergence de plusieurs contrats Natura 2000. Le plus important travail a été réalisé pour la préparation d'un contrat qui a pour objectif de limiter la mortalité indirecte des rapaces nécrophages, comme le Milan royal, par l'empoisonnement destiné aux campagnols terrestres. Les différents leviers d'action sont repris en page 2 de ce bulletin. Les autres contrats élaborés en 2012 permettront la restauration de milieu en déprise agricole. L'un d'eux est porté par une société de chasse, quelques informations supplémentaires en page 3.



Aigle botté - LPO Auvergne : R. Riols



Circaète Jean-le-Blanc - LPO Auvergne : R. Riols

Deux espèces très rares de rapaces ont été recherchées dans le site Natura 2000 du Pays des Couzes. Le sud de ce site a été ciblé pour ces prospections, étant le secteur le moins connu. Les espèces concernées étaient le Circaète Jean-le-Blanc et l'Aigle botté. Cette dernière espèce n'a pas été trouvée nicheuse. A contrario, 10 zones d'installation de couples de Circaète Jean-le-Blanc ont été trouvées. Le printemps pluvieux de 2012 n'a pas favorisé la reproduction de ce rapace qui élève un unique poussin par an.



Site Natura 2000 Pays des Couzes :

Les actions de l'année 2012



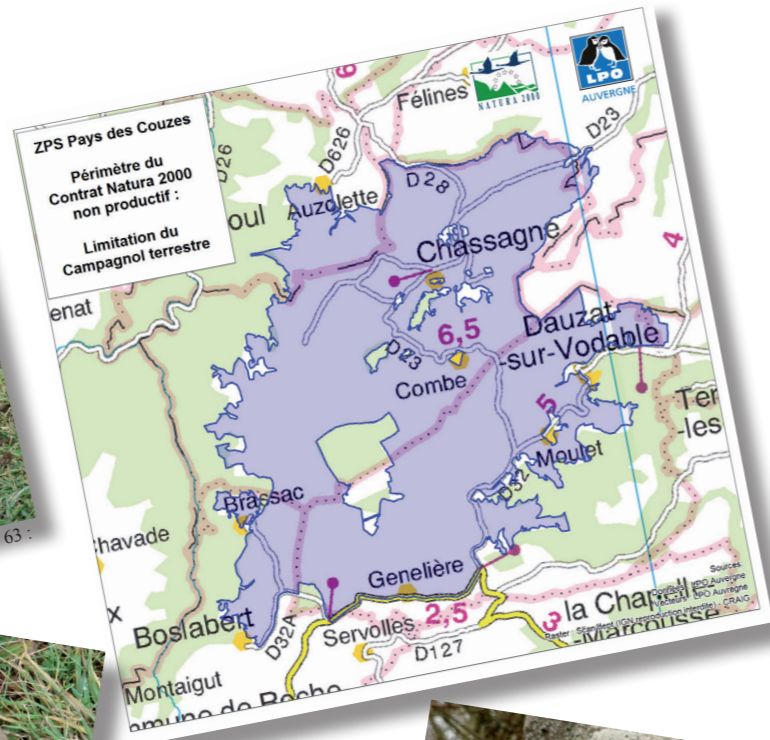
Piégeage - FDC 63 : B. Grosbety



Piège Topcat - FDC 63 : B. Grosbety



Campagnol terrestre - FDC 63 : B. Grosbety



ZPS Pays des Couzes
Périmètre du
Contrat Natura 2000
non productif :
Limitation du
Campagnol terrestre

Le piégeage

Il sera effectué par une entreprise pendant 7 semaines au printemps et à l'automne.

Les nichoirs

Quelques nichoirs à rapaces nocturnes (prédateurs de campagnols) seront installés avec les volontaires.



Pose de nichoir - LPO Auvergne : G. Salvestre

Préparation du contrat Campagnol terrestre financé par Natura 2000, porté par le Parc des Volcans

Les perchoirs

Ils augmentent l'action de chasse des rapaces. 200 perchoirs pourront être installés sur les parcelles dépourvues d'arbres.



Exemple de perchoir : le Studio des 2 Prairies : Eve Hilaire



Hermine sur un muret - B. Raynaud

Des abris à prédateurs

Les murets et les haies servent d'abris aux hermines qui se nourrissent principalement de campagnols. L'hermine ne chasse qu'à proximité de ces zones refuges. Les volontaires seront accompagnés pour mettre en place.

3 animations réalisées avec succès

La météo n'a pas toujours été avec nous, mais les oiseaux ont toujours été au rendez-vous! Au total, environ 85 personnes ont participées.



Sortie sur la zone humide du Fromental
LPO Auvergne : M-Y Duchamps



Sortie sur la Roche Nité (Valbeix)
Journal «La montagne»



Côtes d'Aubary (Champeix)- LPO Auvergne : S. Boursange

La société de chasse la Champillaude porte un contrat Natura

Ce contrat réalisé sur une parcelle de la commune de Champeix financera la réouverture de milieux et l'installation d'équipements pastoraux. Cette restauration de pelouses sèches permettra d'augmenter la richesse alimentaire des oiseaux et un retour du pâturage.

Regard sur : Tourzel-Ronzières

En 2012, la démarche Natura 2000 a été très productive sur la commune de Tourzel-Ronzières, et cela grâce en parti au bulletin municipal!



Ophélie à feuilles étroites - LPO Auvergne : S. Boursange

33 parcelles ont été engagées dans la Charte Natura 2000, soit une surface de 70 ha environ. Plusieurs espèces d'orchidées ont été observées sur l'une de ces parcelles, dont l'espèce ci contre.



Pic-grièche écorcheur - LPO Auvergne : R. Riols



Vieux bois - LPO Auvergne : S. Boursange

Afin de préserver la nidification de deux espèces d'oiseaux d'intérêt européen, un organisateur de manifestation motorisée a accepté de déplacer la date de la course en dehors des périodes de reproduction.

Un contrat bois senescent est à l'étude, il permettrait de soutenir le maintien de vieux arbres présentant des cavités, des branches mortes...très favorables à la faune (insectes, oiseaux, mammifères).